



Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Affiché le

ID : 035-213502537-20230403-2023\_04\_03\_08-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
3 AVRIL 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 3 avril, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

**19 présents :** M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAÛN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Vincent BONNISSEAU, M. Florent BASLÉ, Mme Pascale MACOURS, Mme Catherine LEBON, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Morgane JÉZÉGOU, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT formant la majorité des membres en exercice.

**8 excusés :**

M. Pierre AVENET ayant donné pouvoir à Cécile BREGEON  
M. Franck JOURDAN ayant donné pouvoir à M. Frédéric SALAÛN  
Mme Laetitia COUR ayant donné pouvoir à Mme Pascale MACOURS  
M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE  
Mme Maëlle EVARD ayant donné pouvoir à Mme Séverine BUFFERAND  
M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS  
Mme Laura ESNAULT ayant donné pouvoir à M. Sylvain NEVEU  
Mme Cécile MARCHAND ayant donné pouvoir à M. Vincent BONNISSEAU

**0 absent**

Secrétaires de séance : Mme Morgane JÉZÉGOU et M. Sylvain NEVEU

Date d'affichage :

Date de convocation : le 28 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

2023\_04\_03\_08

Nomenclature : 7.10

**Remboursement de dépenses engagées par un administré pour le compte de la commune**

Rapporteuse : Mme Pascale MACOURS

Mme Pascale MACOURS informe le conseil municipal que M. Pascal FIANCETTE demeurant 2 Tournebride - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier a engagé des travaux sur le réseau d'eaux pluviales communal suite à des dommages liés à la présence de racines d'arbres appartenant à la commune de Saint-Aubin-du-Cormier.

Mme Pascale MACOURS indique que M. Pascal FIANCETTE a engagé les dépenses suivantes :

- facture Alzéo d'un montant de 302,50 € TTC
- facture SARL Terrassement Jourdan d'un montant 359,98 € TTC

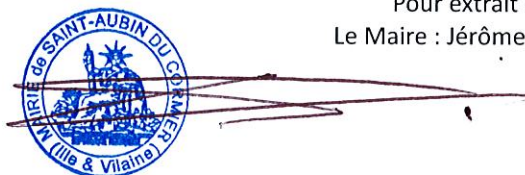
**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- donne pouvoir à M. le Maire afin de procéder au remboursement d'une somme de 662,48 € à M. Pascal FIANCETTE.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



**Mairie**

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : [mairie@ville-staubinducormier.fr](mailto:mairie@ville-staubinducormier.fr)

[www.saint-aubin-du-cormier.bzh](http://www.saint-aubin-du-cormier.bzh)